

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

## Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025 A 14H30

Etaient présents ou représentés :

#### **Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :**

Amandine BOULET-MARTI, François GAUTHEREAU, Marjorie GONCALVES

#### **Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :**

Alberto CAMAIONE, Nelson CHAUDON, Jean-Marie FOURNIER, Jean-Marie GILLES, Dominique PIERRE

**D2025-011**

### **ADOPTION DU BUDGET 2025**

7.1 Décisions budgétaires

Il est rappelé qu'au cours de la réunion du 28 février 2025, le débat d'orientation budgétaire (DOB) a permis de définir les grands principes du budget primitif 2025, à savoir :

#### **I- Fonctionnement**

##### Dépenses HT

- **Electricité** : 2500 €
- **Convention de prestation de service** pour la gestion du poste de refoulement de la ZI Domitia avec **Véolia** : 4 000 € sera prévue afin de rémunérer la convention (2250€HT) et de prévoir une intervention qui pourrait s'avérer nécessaire en cours d'année.
- **Entretien végétation** des terrains à commercialiser au sud de la zone et les abords de voirie (avenue Pierre et Marie Curie et voie ferrée Henry) : 10 000 €.
- **Entretien voiries** : traitement végétation fossés et abords de chaussée : 5 500 €.
- **Frais de gestions du SMECB à la CCBTA**, à hauteur de 3% des dépenses engagées : 2000 €
- **Frais d'actes notariés** : 4 000 € en prévision des cessions à réaliser (CCBTA, CNR, etc.).
- **Frais de géomètre** : 3 000 € HT.
- **Frais d'huissier** : 1 000 €.
- **Impôts fonciers** : 1 500 €.
- **Redevance ASA des Roubines** : 100 €.
- **Intérêts moratoires** : 150 € (EDF).

##### Recettes HT

- **Redevance du bail emphytéotique de la centrale solaire URBA124** : 9 600 €.
- **Résultat reporté** excédentaire, à constater en recette sur le budget 2025.

#### **II- Investissement**

##### Dépenses HT

- Agencement et aménagement des terrains : 193 955,31 €.

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :*

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire*

## Recettes HT

- **Cessions de terrain** : régularisation foncière M. Rizzo (4 650 €), recette restant à constater suite à la cession du terrain de la garde animalière à la commune de Beaucaire (13 312 €)
- **Résultat reporté** excédentaire, à constater en recette sur le budget 2025.

Suite à l'intégration du résultat des sections de fonctionnement et d'investissement, **le budget 2025 est proposé comme suit :**

(HT)	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	63 139,33 €	63 139,33 €
Section d'investissement	193 955,31 €	193 955,31 €

Soit un budget à l'équilibre en section de fonctionnement et d'investissement.

**Le budget 2025 est soumis au vote :**

**Votants : 8**

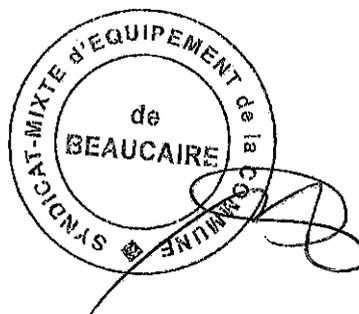
**Votes pour : 8**

**Votes contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Le budget primitif 2025 est adopté à l'unanimité.**

Extrait certifié conforme au  
Registre des Délibérations  
La Présidente,  
Marjorie GONCALVES



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**SM : SMECB (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25300002000029

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC UZES

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : SMECB (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	45
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

**SMECB - SMECB - BP - 2025**

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	48
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	49
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	50
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	51
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	52
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TBOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TBOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	53

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'étus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseront des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	
	<b>Valeurs</b>
Population totale	

<b>Informations fiscales (N-2)</b>	
	<b>Collectivité</b>
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

<b>Informations financières – ratios</b>		<b>Valeurs</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I  
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :  
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	(2)	
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	590 707,60	455 890,11	364 176,13	A1	229 358,64
Investissement	340 465,52	223 024,80 (3)	293 434,03	A2	175 993,31
Fonctionnement	250 242,08	232 865,31 (4)	70 742,10	A3	53 365,33

RESTES A REALISER N-1					
Dépenses		Recettes			
I + II	37 999,26	III + IV	0,00	B1	-37 999,26
I	37 999,26	III	0,00	B2	-37 999,26
II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	191 359,38
Investissement	137 994,05
Fonctionnement	53 365,33

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>37 999,26</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	37 999,26
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		II	
		A	
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	155 956,05	17 962,00
	+		+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	37 999,26	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 175 993,31
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>193 955,31</b>	<b>193 955,31</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	63 139,33	9 774,00
	+		+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 53 365,33
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>257 094,64</b>	<b>257 094,64</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>		<b>B1</b>

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>		<b>B2</b>

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
<b>AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)</b>			
<b>TOTAL</b>			
			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.  
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	100 415,23	37 999,26	155 956,05	155 956,05	193 955,31
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>500 415,23</b>	<b>37 999,26</b>	<b>155 956,05</b>	<b>155 956,05</b>	<b>193 955,31</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>500 415,23</b>	<b>37 999,26</b>	<b>155 956,05</b>	<b>155 956,05</b>	<b>193 955,31</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>500 415,23</b>	<b>37 999,26</b>	<b>155 956,05</b>	<b>155 956,05</b>	<b>193 955,31</b>
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>193 955,31</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions Invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	239 000,00	0,00	17 962,00	17 962,00	17 962,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>239 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>239 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>239 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>175 993,31</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>193 955,31</b>
---	-------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

**SMECB - SMECB - BP - 2025**

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	80 192,10	0,00	62 989,33	62 989,33	62 989,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>80 342,10</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>80 342,10</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>80 342,10</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>63 139,33</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 600,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>9 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	174,00	174,00	174,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>9 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 774,00</b>	<b>9 774,00</b>	<b>9 774,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>9 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 774,00</b>	<b>9 774,00</b>	<b>9 774,00</b>
--------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>53 365,33</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>63 139,33</b>
--	------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>0,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	193 955,31	0,00	193 955,31
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>193 955,31</b>	<b>0,00</b>	<b>193 955,31</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>193 955,31</b>
---	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	62 989,33		62 989,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	150,00	0,00	150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>63 139,33</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>63 139,33</b>
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

**SMECB - SMECB - BP - 2025**

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	17 962,00		17 962,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>17 962,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 962,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>175 993,31</b>
--	-------------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>193 955,31</b>
---	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	9 600,00	0,00	9 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	174,00	0,00	174,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>9 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 774,00</b>

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			53 365,33
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			63 139,33

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
<b>TOTAL</b>	<b>500 415,23</b>	<b>37 999,26</b>	<b>0,00</b>	<b>155 956,05</b>	<b>155 956,05</b>	<b>0,00</b>	<b>155 956,05</b>	<b>193 955,31</b>	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 415,23	37 999,26	0,00	155 956,05	155 956,05	0,00	155 956,05	193 955,31	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>500 415,23</b>	<b>37 999,26</b>	<b>0,00</b>	<b>155 956,05</b>	<b>155 956,05</b>	<b>0,00</b>	<b>155 956,05</b>	<b>193 955,31</b>	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18 Opte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>500 415,23</b>	<b>37 999,26</b>	<b>0,00</b>	<b>155 956,05</b>	<b>155 956,05</b>	<b>0,00</b>	<b>155 956,05</b>	<b>193 955,31</b>	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		0,00
--	--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées		193 955,31
--	--	------------

**SMECB - SMECB - BP - 2025**

- (1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>		<b>A</b>

RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>239 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	239 000,00	0,00	17 962,00	17 962,00	17 962,00	17 962,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>239 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>239 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	175 993,31
--	------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	193 955,31
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>193 955,31</b>

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>		<b>A1</b>

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>500 415,23</b>	<b>37 999,26</b>	<b>0,00</b>	<b>155 956,05</b>	<b>155 956,05</b>	<b>0,00</b>	<b>155 956,05</b>	<b>193 955,31</b>
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	380 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	100 415,23	37 999,26	0,00	155 956,05	155 956,05	0,00	155 956,05	193 955,31
2312	100 415,23	37 999,26		155 956,05	155 956,05	0,00	155 956,05	193 955,31
Total des opérations aménagements de terrains d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>500 415,23</b>	<b>37 999,26</b>	<b>0,00</b>	<b>155 956,05</b>	<b>155 956,05</b>	<b>0,00</b>	<b>155 956,05</b>	<b>193 955,31</b>
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>500 415,23</b>	<b>37 999,26</b>	<b>0,00</b>	<b>155 956,05</b>	<b>155 956,05</b>	<b>0,00</b>	<b>155 956,05</b>	<b>193 955,31</b>
040	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (5)								
Opérations ordre transf. entre secteurs (6)								
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations patrimoniales (8)								
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>239 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	239 000,00	0,00	17 962,00	17 962,00	17 962,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>239 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>239 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
2113 <i>Terrains aménagés autres que voirie</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état +B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

**SMECB - SMECB - BP - 2025**

- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
	<b>TOTAL</b>	<b>80 342,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>
011	Charges à caractère général (3)	80 192,10	0,00	0,00	62 989,33	62 989,33	0,00	62 989,33	62 989,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	150,00	0,00	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'états	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>80 342,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>80 342,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>									<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>									<b>63 139,33</b>

**SMECB - SMECB - BP - 2025**

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>9 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 774,00</b>	<b>9 774,00</b>	<b>9 774,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	9 600,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>9 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	174,00	174,00	174,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>9 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 774,00</b>	<b>9 774,00</b>	<b>9 774,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre inférieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
				<b>174,00</b>	<b>174,00</b>	<b>174,00</b>
				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
				<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
			</			

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										B1
Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	<b>TOTAL</b>	<b>80 342,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>	
011	Charges à caractère général (4)	80 192,10	0,00	0,00	62 989,33	62 989,33	0,00	62 989,33	62 989,33	
60612	Energie - Electricité	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
61521	Entretien terrains	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	33 992,10	0,00		29 389,33	29 389,33	0,00	29 389,33	29 389,33	
615231	Entretien, réparations voiries	5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00	
62268	Autres honoraires, conseils	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
6228	Divers	14 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
6237	Publications	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
63512	Taxes foncières	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	150,00	0,00	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00	150,00	
6583	Pénalités sur marchés	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>80 342,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>	
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>80 342,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>	<b>0,00</b>	<b>63 139,33</b>	<b>63 139,33</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédées	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>		<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>9 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 774,00</b>	<b>9 774,00</b>	<b>9 774,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 600,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
752	Revenus des immeubles	9 600,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>9 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>	<b>9 600,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	174,00	174,00	174,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	174,00	174,00	174,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>9 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 774,00</b>	<b>9 774,00</b>	<b>9 774,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A1
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA	
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>155 956,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	155 956,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>17 962,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	17 962,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		155 956,05
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		155 956,05
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	<b>RECETTES</b>						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		17 962,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

SMECB - SMECB - BP - 2025

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>		<b>A1.01</b>

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES	
Article / compte nature (1)	Libellé
	01 Opérations non ventilables
	0,00
	<b>17 962,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations
	17 962,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	<b>DEPENSES</b>	<b>150,00</b>	<b>62 989,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	62 989,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>9 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	174,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)									
IV									
A2									
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 139,33	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 989,33	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 774,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	<b>DEPENSES</b>	62 989,33	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	44 889,33	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>9 774,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
752	Revenus des immeubles	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	174,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc. 0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports	035 Conseil de territoire	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act* interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 989,33
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 889,33
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 774,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.7</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	175 993,31	175 993,31
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-37 999,26	-37 999,26
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	137 994,05	137 994,05

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	137 994,05	137 994,05
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	137 994,05	137 994,05

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	0,00	0,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	17 962,00	17 962,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	17 962,00	17 962,00

(1) *Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique*(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*(3) *Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"*

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>17 962,00</b>	III <b>17 962,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>17 962,00</b>	<b>17 962,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	17 962,00	17 962,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/03/2025

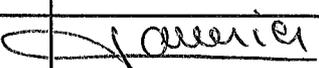
Présenté par LE PRESIDENT (1),

A BEUCAIRE, le 20/03/2025

Délibéré par l'assemblée LE COMITE SYNDICAL(2), réunie en session ORDINAIRE

A BEUCAIRE, le 20/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante LE COMITE SYNDICAL (2),(3).

AZEMA JEAN MICHEL	
BOISDET-MAUGET LARA	
BOULET AMANDINE	Pouvoir à M GONCALVES
CAMAIONE ALBERTO	
CHAUDON NELSON	Pouvoir à A. CANAIONE
DENIS JEAN-PIERRE	
FOURNIER JEAN-MARIE	
GAUTHEREAU FRANCOIS	
GERARD ALAIN	
GILLES JEAN-MARIE	Pouvoir à D PIERRE
GONCALVES MARJORIE	
MARTINEZ JUAN	
PIERRE DOMINIQUE	
ZAOUCHE EVRARD	

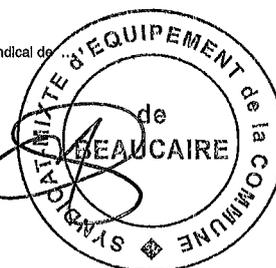
Certifié exécutoire par LE PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/03/2025, et de la publication le 20/03/2025

A BEUCAIRE, le 20/03/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :*

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2025 A 14H30

Etaient présents ou représentés :

**Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :**

Amandine BOULET-MARTI, François GAUTHEREAU, Marjorie GONCALVES

**Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :**

Alberto CAMAIONE, Nelson CHAUDON, Jean-Marie FOURNIER, Jean-Marie GILLES, Dominique PIERRE

**D-2025-010**

**APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS PRECEDENTES**

5.2 Fonctionnement des assemblées

Les comptes-rendus des réunions des 19 et 28 février 2025 a été transmis par courriel le 05 mars 2025.

Un exemplaire de ces comptes-rendus sont annexés au dossier de la réunion.

Les membres du comité sont invités à se positionner sur les projets de comptes-rendus.

**Les comptes-rendus sont mis au vote :**

**Votants : 8**

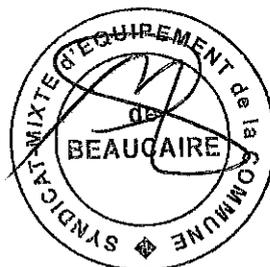
**Votes pour : 8**

**Votes contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Suite au vote, les comptes-rendus des comités syndicaux des 19 et 28 février 2025 sont approuvés à l'unanimité.**

Extrait certifié conforme au  
Registre des Délibérations  
La Présidente,  
Marjorie GONCALVES



# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :*

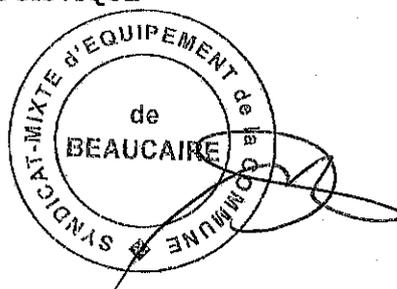
*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire*

## REUNION DU COMITE SYNDICAL MERCREDI 19 FEVRIER 2025 A 14h30

### Compte rendu

#### ORDRE DU JOUR

- Remplacement d'un membre du comité syndical et nouvelle composition du comité syndical
- Approbation du compte-rendu des réunions précédentes
- Convention de servitude entre ENEDIS et le SMECB
- Débat d'Orientations Budgétaires
- Approbation du Compte Administratif
- Approbation du Compte de Gestion
- Cession d'une parcelle d'emprise technique à la SCI RHONE FOURQUES
- Proposition de cession du terrain faisant objet d'un bail emphytéotique à URBA124
- Présentation du projet de l'entreprise SMART LOGISTIQUE
- Points divers



# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :*  
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

## SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège social :*  
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 avenue de la Croix Blanche  
30300 BEUCAIRE

Comité syndical du 19 février 2025 à 14h30 – Salle du Conseil CCBTA

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard	Signature	Pouvoir signature
Lara BOISDET-MAUGER		
Amandine BOULET-MARTI		
François GAUTHEREAU		
Alain GERARD		
Marjorie GONCALVES		
Jean-Pierre DENIS		
Evrard ZAUCHE		

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence	Signature	Pouvoir signature
Jean-Michel AZEMA		
Alberto CAMAIONE		
Nelson CHAUDON	Excuse, pouvoir à M. Alberto Camaione	
Jean-Marie FOURNIER	Excuse, pouvoir à F. GAUTHEREAU	
Jean-Marie GILLES	Excuse, pouvoir à Dominique PIERRE	
Juan MARTINEZ		
Dominique PIERRE		

4 personnes sont présentes et 3 personnes sont représentées. Le nombre de présents ou représentés est de 7 personnes. Le quorum étant fixé statutairement à 8 personnes, la réunion ne peut se tenir.

La présidente ouvre la séance à 14h30 et constate l'absence de quorum. Cependant, une entreprise étant venue présenter son projet, les membres présents participent à la présentation et échangent sur le projet. Les autres sujets sont également évoqués. Les sujets à l'ordre du jour feront l'objet d'une seconde convocation, sans quorum, en vue de la validation des décisions.

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

## Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

### SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :  
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

#### POUVOIR

Je soussigné (e) Jean-Marie POUSSIER donne tout pouvoir à :

M. R. GAUTHIER

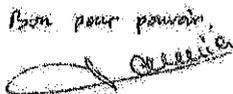
Pour me représenter à la réunion du Syndicat Mixte d'Équipement de la Commune de Beaucaire qui aura lieu le :

MERCREDI 19 FEVRIER 2025 à 14h30

dans les locaux de la CCBA - salle du conseil  
1 avenue de la Croix Blanche à Beaucaire

Fait à Beucaire le 12/02/2025

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir  


### SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :  
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

#### POUVOIR

Je soussigné GILLES Jean-Marie donne tout pouvoir à :

M. D. FERRER

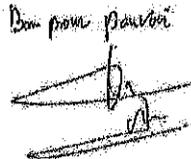
Pour me représenter à la réunion du Syndicat Mixte d'Équipement de la Commune de Beaucaire qui aura lieu le :

MERCREDI 19 FEVRIER 2025 à 14h30

dans les locaux de la CCBA - salle du conseil  
1 avenue de la Croix Blanche à Beaucaire

Fait à Vallabrègues, le 12-02-2025

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir  


### SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :  
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

#### POUVOIR

Je soussigné (e) Nelson CHAUDON donne tout pouvoir à :

M. Alberto CANAIONE

Pour me représenter à la réunion du Syndicat Mixte d'Équipement de la Commune de Beaucaire qui aura lieu le :

MERCREDI 19 FEVRIER 2025 à 14h30

dans les locaux de la CCBA - salle du conseil  
1 avenue de la Croix Blanche à Beaucaire

Fait à Beucaire le 12/02/2025

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir



# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

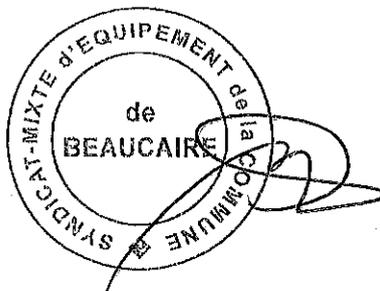
## Compte Rendu

### REUNION DU COMITE SYNDICAL VENDREDI 28 FEVRIER 2025 A 14h30

**2ème réunion suite à l'absence de quorum lors du comité syndical du 19 février 2024. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.**

### ORDRE DU JOUR

- Remplacement d'un membre du comité syndical et nouvelle composition du comité syndical
- Approbation du compte-rendu des réunions précédentes
- Convention de servitude entre ENEDIS et le SMECB
- Débat d'Orientations Budgétaires
- Approbation du Compte Administratif
- Approbation du Compte de Gestion
- Cession d'une parcelle d'emprise technique à la SCI RHONE FOURQUES
- Proposition de cession du terrain faisant objet d'un bail emphytéotique à URBA124
- Présentation du projet de l'entreprise SMART LOGISTIQUE
- Points divers



# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :*  
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

## SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège social :*  
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 BEUCAIRE

Comité syndical du 28 février 2025 à 14h30 – Salle du Conseil CCBTA

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard	Signature	Pouvoir signature
Lara BOISDET-MAUGER		
Amandine BOULET-MARTI		
François GAUTHIEREAU	Excuse pouvoir à M. GONCALVES	
Alain GERARD		
Marjorie GONCALVES		
Jean-Pierre DENIS		
Evgard ZAOUCHE		

Communauté de Communes Beaucaire Terra d'Argence	Signature	Pouvoir signature
Jean-Michel AZEMA		
Alberto CAMAIONE		
Nelson CHAUDON	Excuse, pouvoir à M. CAMAIONE	
Jean-Marie FOURNIER	Excuse	
Jean-Marie GILLES		
Juan MARTINEZ		
Dominique PIERRE	Excuse	

**Quatre membres sont présents ou représentés.  
S'agissant de la 2<sup>ème</sup> réunion sans quorum, la rencontre peut se tenir.**

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :  
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

## SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :  
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

### POUVOIR

Je soussigné(e) Nelson Chaudin donne tout pouvoir à :

M. Alcide Ramusio

Pour me représenter à la réunion du Syndicat Mixte d'Équipement de la Commune de Beaucaire qui aura lieu le :

VENDREDI 28 FEVRIER 2025 à 14h30

dans les locaux de la CCNTA - salle du conseil  
1 avenue de la Croix Blanche à Beaucaire

Fait à Beaucaire le 21 février 2025

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir



## SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :  
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

### POUVOIR

Je soussigné François GAUTIEREAU donne tout pouvoir à :

Mme Marjorie GONCALVES

Pour me représenter à la réunion du Syndicat Mixte d'Équipement de la Commune de Beaucaire qui aura lieu le :

VENDREDI 26 FEVRIER 2025 à 14h30

dans les locaux de la CCNTA - salle du conseil  
1 avenue de la Croix Blanche à Beaucaire

Fait à Beaucaire le 21/02/2025

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir



# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

## *Siège Social :*

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire*

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 28 FEVRIER 2025 A 14H30

2ème réunion suite à l'absence de quorum lors du comité syndical du 19 février 2024. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaient présents ou représentés :

### **Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :**

Mme Marjorie GONCALVES, M. François GAUTHEREAU.

### **Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :**

M. Alberto CAMAIONE, M. Nelson CHAUDON.

## REPLACEMENT D'UN MEMBRE DU COMITE SYNDICAL ET COMPOSITION DU NOUVEAU COMITE

### 5.2 Fonctionnement des assemblées

Suite aux résultats des dernières élections européennes, M. Sanchez a informé la CCBTA par courrier en date 20/09/2024 de sa démission en tant que membre du comité syndical du SMECB. Ainsi la CCBTA a procédé lors du conseil communautaire du 09/12/2024 à l'élection d'un nouveau délégué titulaire membre du SMECB.

Lors de cette élection, M. Nelson CHAUDON, est désigné délégué titulaire membre du SMECB représentant la CCBTA. La délibération afférente a été notifiée au SMECB le 17/12/2024.

**En conséquence suite à ce remplacement, le Comité Syndical du SMECB est constitué comme suit :**

<b>Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence</b>	<b>Chambre de Commerce et d'Industrie Gard</b>
M. Jean-Michel AZEMA	Mme Lara BOISDET MAUGER
M. Alberto CAMAIONE	Mme Amandine BOULET
M. Nelson CHAUDON	M. François GAUTHEREAU
M. Jean-Marie FOURNIER	M. Alain GERARD
M. Jean-Marie GILLES	Mme Marjorie GONCALVES
M. Juan MARTINEZ	M. Anthony PAGES
M. Dominique PIERRE	M. Evrard ZAUCHE

**Les membres des deux collectivités prennent acte de ce remplacement et de la nouvelle constitution du comité syndical.**

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :*

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire*

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 28 FEVRIER 2025 A 14H30

2ème réunion suite à l'absence de quorum lors du comité syndical du 19 février 2024. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaient présents ou représentés :

**Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :**

Mme Marjorie GONCALVES, M. François GAUTHEREAU.

**Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :**

M. Alberto CAMAIONE, M. Nelson CHAUDON.

<b>APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE</b>
---

5.2 Fonctionnement des assemblées
-----------------------------------

Les comptes-rendus des réunions du 11 juillet 2024 et du 23 juillet 2024 ont été transmis par courriel le 11/02/2025.

Un exemplaire de ces comptes-rendus est annexé au dossier de la réunion.

Les membres du comité sont invités à se positionner sur les projets de compte-rendu.

**Les comptes-rendus sont mis au vote :**

**Votants : 4**

**Votes pour : 4**

**Votes contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Suite au vote, les comptes-rendus des comités syndicaux des 11 juillet 2024 et 23 juillet 2024 sont approuvés à l'unanimité.**

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

## *Siège Social :*

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire*

## **REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 28 FEVRIER 2025 A 14H30**

**2ème réunion suite à l'absence de quorum lors du comité syndical du 19 février 2024. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.**

Etaient présents ou représentés :

### **Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :**

Mme Marjorie GONCALVES, M. François GAUTHEREAU.

### **Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :**

M. Alberto CAMAIONE, M. Nelson CHAUDON.

## **CONVENTION DE SERVITUDES ENTRE ENEDIS ET LE SMECB – PARCELE BC163**

8.4 Aménagement du territoire

Enedis a contacté le SMECB en vue de l'établissement d'une convention de servitude pour la réalisation de travaux de raccordement d'une centrale solaire photovoltaïque vers le poste de transformation « MERARDE » situé sur la parcelle BC163, propriété du SMECB, sise Rue Robert Schuman, 30300 BEUCAIRE.

La société ENEDIS, gestionnaire du service public de distribution d'électricité a besoin d'établir une canalisation souterraine sur une parcelle du domaine privé du SMECB (parcelle BC163 à Beaucaire) sur une bande d'environ 1mètre de large, sur 2mètres de long ainsi que ses accessoires et si besoin des bornes de repérage.

L'implantation et l'entretien de cette canalisation implique l'établissement d'une servitude.

Enedis prendra à sa charge tous les dommages accidentels directs et indirects qui résulteraient de son occupation et/ou de ses interventions, causés par son fait ou par ses installations.

La convention prendra effet à compter de la date de signature pour la durée de vie des ouvrages.

La convention de servitude est consentie à titre gratuit.

Le projet de convention de servitude est annexé à la présente.

Après avoir échangé sur le projet, les membres du comité syndical échangent et se positionnent sur la demande d'ENEDIS. Le projet de convention est mis au vote :

**Votants : 4**

**Votes pour : 4**

**Votes contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Suite au vote, le projet de convention de servitude entre ENEDIS et le SMECB sur la parcelle BC163 est approuvé à l'unanimité.**

**Le comité syndical autorise Mme la Présidente du SMECB ou M. le Vice-Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier (convention, plans, actes).**

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :*

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire*

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 28 FEVRIER 2025 A 14H30

2ème réunion suite à l'absence de quorum lors du comité syndical du 19 février 2024. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaient présents ou représentés :

**Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :**

Mme Marjorie GONCALVES, M. François GAUTHEREAU.

**Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :**

M. Alberto CAMAIONE, M. Nelson CHAUDON.

### DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Dans le cadre des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, préalablement au vote du budget primitif 2025, il convient d'organiser un débat d'orientation pour définir les grands principes de ce budget.

Ce travail de réflexion est l'occasion de faire une synthèse des engagements du Syndicat Mixte notamment sur les opérations de fonctionnement et d'investissement.

Le rapport d'orientations budgétaires est annexé au dossier.

**Il est proposé d'engager le débat d'orientation budgétaire sur ces éléments de travail.**

**Il est pris acte de la tenue du débat.**

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :*  
*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence*  
*1 Avenue de la Croix Blanche*  
*30300 Beaucaire*

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 28 FEVRIER 2025 A 14H30

2ème réunion suite à l'absence de quorum lors du comité syndical du 19 février 2024. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaient présents ou représentés :

**Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :**

Mme Marjorie GONCALVES, M. François GAUTHEREAU.

**Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :**

M. Alberto CAMAIONE, M. Nelson CHAUDON.

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

#### 7.1 Décisions budgétaires

Vu le compte de gestion de l'exercice 2024 accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Considérant que le compte de gestion 2024 dressé par M. le Comptable Public est conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

Il est proposé au comité syndical d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2024 du SMECB, dressé par M. le Comptable Public et donne quitus à M. le Comptable Public.

**La présente résolution est soumise au vote :**

**Votants : 4**

**Votes pour : 4**

**Votes contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Le compte de gestion de l'exercice 2024 du SMECB est approuvé à l'unanimité.**

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

## Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 28 FEVRIER 2025 A 14H30

2ème réunion suite à l'absence de quorum lors du comité syndical du 19 février 2024. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaient présents ou représentés :

**Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :**

**Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :**

M. Alberto CAMAIONE, M. Nelson CHAUDON.

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

#### 7.1 Décisions budgétaires

La Présidente présente aux membres du Comité Syndical le compte administratif 2024 du budget du SMECB, identique au compte de gestion dressé par M. le Comptable Public. Il s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT / SOLDE
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Fonctionnement	250 242,08	232 865,31	-17 376,77
Investissement	340 465,52	223 024,80	-117 440,72
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>			
Résultat fonctionnement n-1		70 742,10	+ 53 365,33
Résultat d'investissement n-1		293 434,03	+ 175 993,31

Pour information, en 2024, 37 999,26 € HT ont été engagés en investissements. Ces travaux relatifs à la viabilisation du terrain cédé à la SCI TAMGAS (Transports Polysud) n'ont pas été finalisés (en attente de retour ENEDIS). Ces sommes seront reportées en 2025.

La Présidente ne pouvant participer au vote de son propre bilan financier, celle-ci sort de la salle. Le Vice-Président prend la présidence pour le vote de ce point.

Il propose au comité syndical d'approuver le compte administratif de l'exercice 2024 du SMECB, identique au compte de gestion dressé par M. le Comptable Public, et de ne pas faire d'affectation de résultat.

**La présente résolution est soumise au vote :**

**Votants : 2**

**Votes pour : 2**

**Votes contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Le compte administratif 2024 du SMECB est approuvé à l'unanimité.**

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :*

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire*

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 28 FEVRIER 2025 A 14H30

2ème réunion suite à l'absence de quorum lors du comité syndical du 19 février 2024. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaient présents ou représentés :

### **Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :**

Mme Marjorie GONCALVES, M. François GAUTHEREAU.

### **Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :**

M. Alberto CAMAIONE, M. Nelson CHAUDON.

## CESSION DE LA PARCELLE D'EMPRISE TECHNIQUE BS61 A LA SCI RHONE FOURQUES 8.4 Aménagement

La société Rhône Fourques / Chimirec a contacté le SMECB afin de solliciter l'acquisition de la parcelle BS61 située avenue Philippe Lamour.

Il s'agit d'une parcelle permettant un accès de secours vers le site de Rhône Fourques.

Cette parcelle accueille également des réseaux de desserte de ce même site : électricité, eaux pluviales, eau potable. Elle compte également un poteau incendie qui permet la protection du site.

Des plans de la parcelle sont annexés à la présente.

Cette parcelle, d'une contenance de 514m<sup>2</sup>, nécessite un entretien végétation régulier par le SMECB en vue de maintenir les conditions d'accès des secours et de sécurité (traitement de la végétation pour prévention incendie, enlèvement des éventuels dépôts sauvages, etc.).

La cession de cette parcelle à la société Rhône Fourques permettrait à l'entreprise elle-même de sécuriser l'accès secours et de réaliser l'entretien nécessaire de la parcelle.

Dans sa délibération du 06/02/2020 relative aux cessions gracieuses des terrains techniques aux collectivités concernées et régularisation des parcelles privées, le SMECB avait proposé la cession de cette parcelle à la CCBTA, gestionnaire de la zone. Cette cession avait été validée à l'euro symbolique. Cette cession n'ayant pas eu lieu à ce jour, il est proposé de céder cette parcelle à la société Rhône Fourques et d'informer la CCBTA de cette décision.

Il est proposé de céder cette parcelle pour un montant d'un (1) Euro symbolique à la société Rhône Fourques. Les frais d'acte seront à la charge de la société Rhône Fourques.

**La présente proposition est soumise au vote :**

**Votants : 4**

**Votes pour : 4**

**Votes contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Le comité valide à l'unanimité la cession de la parcelle BS61 à la société Rhône Fourques au prix de un (1) Euro symbolique, les frais d'acte étant à la charge de la société Rhône Fourques.**

**Le comité syndical autorise la Présidente ou le Vice-Président :**

- à engager toutes les procédures nécessaires à la mise en œuvre de cette cession ;
- à signer tout document, compromis ou acte authentique nécessaire à la cession de la parcelle.

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

## Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 28 FEVRIER 2025 A 14H30

2ème réunion suite à l'absence de quorum lors du comité syndical du 19 février 2024. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaient présents ou représentés :

### **Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :**

Mme Marjorie GONCALVES, M. François GAUTHEREAU.

### **Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :**

M. Alberto CAMAIONE, M. Nelson CHAUDON.

<b>PROPOSITION DE CESSIION DE LA PARCELLE BT287 FAISANT OBJET D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE ENTRE LE SMECB ET URBA124 8.4 Aménagement</b>
---

Le SMECB a signé, le 27/10/2016, un bail emphytéotique sous conditions suspensives avec la société URBA124 sur la parcelle BT287. Un acte en date du 25/10/2019 a constaté le point de départ du bail emphytéotique. Ce bail a été conclu pour une durée de 30 ans à compter de la date de démarrage du bail, soit une date de fin au plus tard le 30/10/2049. Ainsi la société URBA124 est actuellement locataire de cette parcelle. Ce bail a été consenti pour un loyer permettant d'atteindre un prix final de 15€ HT/m<sup>2</sup> à la fin de la période de 30 ans (hors révisions annuelles de prix).

Concomitamment à la signature de ce bail emphytéotique, la société URBA124 a acquis la parcelle BT286, mitoyenne de la parcelle BT287. La cession a eu lieu à un prix moyen de 15€HT/m<sup>2</sup>. Ainsi la société URBA124 est actuellement propriétaire de cette parcelle.

La société URBA124 a aménagé une plateforme solaire photovoltaïque sur les deux parcelles BT286 et BT287. Un plan du site est annexé à la présente.

Le démarrage effectif de la plateforme solaire a eu lieu le 13 octobre 2021. Aussi la société URBA124 a sollicité le SMECB fin 2023 afin de pouvoir bénéficier des 30 années d'exploitation prévues au bail initial et demande une prolongation de la durée du bail afin de pouvoir bénéficier de la période de 30 ans d'exploitation prévue.

Lors du comité du 17 janvier 2024, les membres du comité syndical se sont positionnés contre cette demande.

La plateforme étant construite sur deux parcelles mitoyennes (BT286 et BT287) et afin de répondre à leur attente, le SMECB pourrait proposer à la société URBA124 d'acquérir la parcelle BT287 au prix d'achat de la parcelle BT286, à savoir 15€HT/m<sup>2</sup>, déduction faite des loyers déjà réglés. Les frais d'acte seront à la charge de la société URBA124.

La contenance de la parcelle BT287 est de 17 643 m<sup>2</sup> (bornage et mesurage réalisés par la société de géomètre GEOFIT EXPERTS), soit un montant total de 264 645 €HT.

Le montant des loyers versés est le suivant, prenant en compte la réévaluation annuelle :

Périodes	Loyers versés
25/10/2019 au 24/10/2020	8 821,50 €HT
25/10/2020 au 24/10/2021	8 942,81 €HT
25/10/2021 au 24/10/2022	8 834,39 €HT
25/10/2022 au 24/10/2023	9 256,75 €HT

## SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :*  
*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence*  
*1 Avenue de la Croix Blanche*  
*30300 Beaucaire*

25/10/2023 au 24/10/2024	9 295,51 €HT
<b>Soit un montant total sur la période de :</b>	<b>45 150,96 €HT, soit 2,56 €HT/m<sup>2</sup></b>

Déduction faite des loyers versés, le montant restant dû par URBA124 est de : 219 494,04 €HT (12,44 € HT/m<sup>2</sup>), soit un montant total de 263 392,85 € TTC (TVA 20%).

Les membres du comité échantent sur la possibilité de cession de la parcelle.

**La présente proposition est soumise au vote :**

**Votants : 4**

**Votes pour : 0**

**Votes contre : 4**

**Abstentions : 0**

**La proposition de cession de la parcelle BT287 à la société URBA124 est rejetée à l'unanimité. Le bail emphytéotique entre le SMECB et la société URBA124 se poursuivra dans les conditions prévues dans le cadre du bail.**

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :*

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire*

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 28 FEVRIER 2025 A 14H30

2ème réunion suite à l'absence de quorum lors du comité syndical du 19 février 2024. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etalent présents ou représentés :

### **Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :**

Mme Marjorie GONCALVES, M. François GAUTHEREAU.

### **Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :**

M. Alberto CAMAIONE, M. Nelson CHAUDON.

## **PROJET SMART LOGISTIQUE**

### **8.4 Aménagement**

Le SMECB a été contacté par la société SMART LOGISTIQUE implantée dans la zone industrielle Domitia et hébergée sur le site de Prestige Park.

Cette entreprise est spécialisée dans la logistique automobile :

- transport routier de marchandises, location avec ou sans chauffeur à l'aide de véhicules de tous tonnages ;
- commissaire de transport, logistique, activité d'affrètement, d'organisation et de transport ;
- préparation esthétique, aménagement intérieur, nettoyage et entretien de véhicules, reconditionnement de tous véhicules automobiles.

La société a été créée en janvier 2024 par les sociétés XMS CONSEIL (création en 2017) et HOLDING EMA (création en 2017).

La société emploie aujourd'hui 25 personnes.

La société SMART LOGISTIQUE recherche un nouveau site en complément du parc existant, permettant de répondre à son besoin.

La société SMART LOGISTIQUE souhaite se positionner sur un foncier au sud de la zone.

Le projet de développement porte sur la création d'un atelier de réparation des véhicules d'occasion (surface 500m<sup>2</sup> dont 400m<sup>2</sup> d'atelier et 100m<sup>2</sup> de bureaux), une zone de lavage pour la préparation des véhicules et 2 bornes de recharges électriques.

L'entreprise prévoit la création de 30 nouveaux emplois d'ici à 3 ans.

Un bornage des parcelles sera à réaliser, aucun bornage n'ayant été réalisé à ce jour sur ce secteur.

L'acquisition du terrain fera l'objet de la construction du bâtiment avec condition suspensive d'obtention du permis de construire.

**Les membres du comité échangent sur le projet et prennent part au vote :**

**Votants : 4**

**Votes pour : 0**

**Votes contre : 0**

**Abstentions : 4**

**Le comité ne souhaite pas se positionner sur le projet présenté par l'entreprise en l'état et souhaite bénéficier d'informations complémentaires, notamment sur l'impact routier sur la zone, les conditions suspensives du projet, la réglementation applicable, etc.**

**Les membres échangeront à nouveau sur le projet lors de la prochaine rencontre afin de lister les points à approfondir par l'entreprise à laquelle il sera proposé de revenir échanger sur le projet.**

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

*Siège Social :*  
*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence*  
*1 Avenue de la Croix Blanche*  
*30300 Beaucaire*

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 28 FEVRIER 2025 A 14H30 2ème réunion suite à l'absence de quorum lors du comité syndical du 19 février 2024. Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaient présents ou représentés :

### **Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :**

Mme Marjorie GONCALVES, M. François GAUTHEREAU.

### **Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :**

M. Alberto CAMAIONE, M. Nelson CHAUDON.

## POINTS ET QUESTIONS DIVERSES

Conformément à la délibération du comité syndical en date du 22 mars 2017 et aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président rend compte des marchés de travaux ou de fournitures qu'il a passé depuis le dernier comité :

### Marchés conclus par le SMECB :

- CEREG – marché 2023-01
- Carminati – marché 2024-01 Marché de travaux de dévoiement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de la ZI Domitia
  - o Marché attribué à l'entreprise Carminati pour un montant total de 349000 €

### Décisions afférentes :

Date	N°	Descriptif
23/02/2024	001-2024	Avenant au contrat relatif à la réalisation d'études techniques et de MOE pour le dévoiement des réseaux EP EU ZI Domitia
23/02/2024	002-2024	Attribution du marché de travaux 2024-001 dévoiement des réseaux EP EU ZI Domitia
04/06/2024	003-2024	Avenant 1 au marché de travaux 2024-01
04/06/2024	004-2024	Déclaration de sous-traitance marché de travaux 2024-01
17/06/2024	005-2024	Avenant 2 au marché de travaux 2024-001
17/09/2024	006-2024	Marché 2023-01 ajustement des honoraires

### Délibération du 06/02/2020 relative aux cessions gratuites des terrains techniques aux collectivités concernées et régularisation des parcelles privées

Une démarche a été engagée pour la cession de parcelles de terrains techniques.

Les régularisations ont déjà eu lieu avec les SCI Rhône Fourques et EJB, la CNR.

Les démarches sont en cours avec la CCBTA.

Cependant la commune de Beaucaire n'a jamais donné suite au courrier du SMECB en date du 13 mars 2020 relative à la cession par le SMECB :

- Des terrains d'emprises de l'avenue Pierre et Marie Curie ;
- A une parcelle longeant un chemin communal ; Etc.

Le SMECB souhaiterait avancer sur la question des emprises techniques, une nouvelle sollicitation des élus de la commune sera faite à l'attention de Monsieur le Maire.

# SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

## Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence  
1 Avenue de la Croix Blanche  
30300 Beaucaire

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 28 FEVRIER 2025 A 14H30

2ème réunion suite à l'absence de quorum lors du comité syndical du 19 février 2024.  
Le quorum n'est pas requis pour cette rencontre.

Etaient présents ou représentés :

#### **Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :**

Mme Marjorie GONCALVES, M. François GAUTHEREAU.

#### **Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :**

M. Alberto CAMAIONE, M. Nelson CHAUDON.

**D-2025-001**

### **REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU COMITE SYNDICAL ET COMPOSITION DU NOUVEAU COMITE**

5.2 Fonctionnement des assemblées  
CORRECTION D'ERREUR MATERIELLE

Suite aux résultats des dernières élections européennes, M. Sanchez a informé la CCBTA par courrier en date 20/09/2024 de sa démission en tant que membre du comité syndical du SMECB. Ainsi la CCBTA a procédé lors du conseil communautaire du 09/12/2024 à l'élection d'un nouveau délégué titulaire membre du SMECB.

Lors de cette élection, M. Nelson CHAUDON, est désigné délégué titulaire membre du SMECB représentant la CCBTA. La délibération afférente a été notifiée au SMECB le 17/12/2024.

**En conséquence suite à ce remplacement, le Comité Syndical du SMECB est constitué comme suit :**

<b>Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence</b>	<b>Chambre de Commerce et d'Industrie Gard</b>
M. Jean-Michel AZEMA	Mme Lara BOISDET MAUGER
M. Alberto CAMAIONE	Mme Amandine BOULET
M. Nelson CHAUDON	M. Jean-Pierre DENIS
M. Jean-Marie FOURNIER	M. François GAUTHEREAU
M. Jean-Marie GILLES	M. Alain GERARD
M. Juan MARTINEZ	Mme Marjorie GONCALVES
M. Dominique PIERRE	M. Evrard ZAUCHE

**Les membres des deux collectivités prennent acte de ce remplacement et de la nouvelle constitution du comité syndical.**

Extrait certifié conforme au  
Registre des Délibérations  
La Présidente,  
Marjorie GONCALVES

